

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du jeudi 8 mars 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 4.1, 4.2, 4.3, 6.1, 7.1.

La séance est ouverte à 18h et levée à 22h.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.3), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 4.3), M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI (jusqu'au rapport 1.1.3), M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 1.1.1), M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), M. Patrick RACINE.

**Etaient absents** : M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Emmanuel DUMONT, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Serge RUTKOWSKI.

**Secrétaire de séance** : M. Raymond REYLE

**Procurations de vote** :

**Mandants** : JY. PRALON, JP. GOVIGNAUX, E. DUMONT (jusqu'au rapport 4.3), P. CONTOZ (à partir du rapport 1.1.1),

**Mandataires** : F. MONNEUR, N. BODIN, JJ. DEMONET (jusqu'au rapport 4.3), A. BLESSEMAILLE (à partir du rapport 1.1.1).

Délibération n°2012/001664

Rapport n°4.1 - Cité des plantes 2012 - Demande de subvention de la Société d'Horticulture de Franche-Comté

**Cité des plantes 2012 -  
Demande de subvention de la Société d'Horticulture de Franche-Comté**

**Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président**

**Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie**

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant prévu BP 2012 : 16 000 €
« Action de sensibilisation à l'environnement »	Montant de l'opération : 2 000 €
<b>Sous réserve du vote BP 2012 et du PPIF 2012-2016</b>	

**Résumé :**

Les 20 et 21 avril prochains, la société d'horticulture de Franche-Comté (SHFC) organise la Cité des Plantes. Installée sur l'Esplanade des Droits de l'Homme à Besançon, cette nouvelle édition réunit de nombreux spécialistes de l'horticulture et du jardinage (associations, scientifiques, organismes de formation, collectivités ...). Organisée autour de différents stands, ateliers et animations, la Cité des Plantes est l'occasion de sensibiliser le grand public sur la biodiversité et le patrimoine végétal.

Les écoles participent également à l'opération, dans le cadre d'un jeu-concours. Des animations leur sont spécialement dédiées pour leur permettre de découvrir l'univers des « plantes en mouvement », thématique retenue cette année.

Le Grand Besançon a soutenu en 2010 et en 2011 l'opération organisée par la SHFC.

Le projet présenté répondant aux critères fixés par le Grand Besançon, dans le cadre de son règlement de soutien aux actions de sensibilisation à l'environnement, il est proposé d'attribuer à la SHFC une subvention de 2 000 € pour la réalisation de la Cité des Plantes 2012.

**I. Présentation de l'opération « Cité des Plantes 2012 »**

Depuis 5 ans, la Société d'Horticulture de Franche-Comté organise la Cité des Plantes, en partenariat avec la Ville de Besançon et le Jardin Botanique.

Réunissant de nombreux partenaires, l'édition 2012 de la Cité des Plantes accueillera les visiteurs autour d'ateliers, de stands-découverte, de conférences sur la biodiversité et le patrimoine végétal.

La Cité des Plantes aura lieu les 20 et 21 avril prochains, sur l'Esplanade des Droits de l'Homme à Besançon. Les stands et animations évolueront autour de la thématique retenue pour cette nouvelle opération : « les plantes en mouvement ».

Un jeu-concours va également être organisé avec les écoles maternelles et primaires. Les classes candidates devront confectionner un objet, un dessin, un mobile, une éolienne représentant ou symbolisant une plante en mouvement. Les réalisations seront exposées dans les massifs espaces verts de l'Esplanade des Droits de l'Homme et donneront lieu à des récompenses. La visite de la Cité des Plantes sera organisée avec les classes qui pourront participer à de nombreuses animations spécialement conçues pour elles.

Parmi les spécialistes, sont notamment attendus à la Cité des Plantes 2012 :

- la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques,
- les jardins botaniques de Besançon et de Neuchâtel,
- le conservatoire botanique national de Franche-Comté,
- l'association des Cactophiles du Doubs,
- le Pavillon des Sciences,
- le CPIE Vallée de l'Ognon,
- l'office pour les insectes et leur environnement (OPIE),
- l'association bisontine de pomologie,
- le syndicat apicole du Doubs,
- l'association des jardins et vergers familiaux de Besançon et environs,
- la société d'histoire naturelle du Doubs,
- l'association ACANTHE,
- le pôle-relais tourbières,
- les « Confitures de Pierre »,
- l'atelier de Briguy (art végétal),
- l'atelier de vannerie,
- la brasserie du Pintadier,
- le musée de plein-air des maisons comtoises de Nancray,
- le stand Ville de Besançon-Grand Besançon (animations fleurissement),
- la petite école dans la forêt,
- le SYBERT,
- l'association ECHEL,
- la safranière de Goux,
- le musée des Beaux-Arts.

## II. Bilan financier de l'action

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Achat de fournitures	1 500	Participations des visiteurs (ateliers payants)	1 000
Locations stands, installation et assurances	1 500	Autofinancement SHFC	3 000
Gardiennage	600	Subvention CAGB	2 000
Frais de structures	2 400		
Valorisation bénévolat	15 000	Valorisation bénévolat SHFC	4 000
		Valorisation Jardin Botanique (prêt de matériel)	5 000
		Valorisation Ville de Besançon (prêt de matériel, installation, démontage et nettoyage, fleurissement, communication)	6 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>21 000.00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>21 000</b>

Pour cette action, la SHFC sollicite une aide financière de 2 000 € au Grand Besançon.

## III. Intérêt de la démarche pour le Grand Besançon et proposition

Le projet présenté par la Société d'Horticulture répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le règlement pour l'attribution d'aides aux actions de sensibilisation à l'environnement.

Il est donc proposé d'attribuer à la Société d'Horticulture une subvention de 2 000 € pour la réalisation de la Cité des Plantes 2012.

Cette année encore, le Grand Besançon participera à la Cité des Plantes en animant 2 formations sur la thématique des plantes grimpantes, dans le cadre de l'opération Fleurissement.  
Du matériel (vitabris) sera également mis à la disposition de la SHFC pour la réalisation des espaces d'exposition.

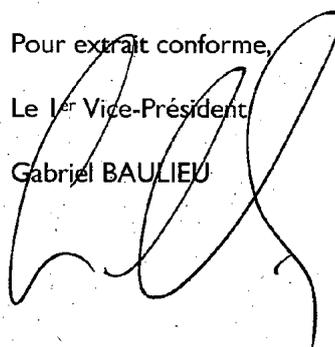
**A l'unanimité le Bureau, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016 :**

- prend connaissance du déroulement de la nouvelle édition de la « Cité des Plantes »,
- accorde une subvention de 2 000 € à la SHFC pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Gabriel BAULIEU



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

